

Cotisation du TAP – réunion du 28 septembre 2015 avec les représentants des parents d'élèves
 Présents : Présidents des associations de parents d'élèves – Mme Le Moller – Direction de l'éducation

1. Des éléments du Contexte :

- Un contexte financier de baisse des dotations de l'État.
- Un bilan financier (2014) de la réforme des rythmes scolaires : 375000€ (dont 308000€ en rémunération d'animateurs), soit 125€ par an et par enfant scolarisé. 135 000€ reste à la charge de la Ville
- Les principes et modalités de la contribution :

Principes : Le temps de garde est la base de facturation (forfaitaire heure entamée ; temps de garde = paiement CESU possible et défiscalisation identique que sur accueil périscolaire)

Modalités : Un quotient // Un forfait mensuel // une tarification de présence exceptionnelle // application au 1er janvier 2016

2. Quelques informations pour éclairer la proposition tarifaire :

- La répartition des élèves dans les TAP :
 627 enfants d'âge maternel (soit en moyenne 54% des élèves)
 1112 enfants d'âge élémentaire (soit en moyenne 56% des élèves)

- La répartition des QF par famille :

QF	Nombre de familles par QF facturés en périscolaire	Simulation Fréquentation TAP à 55% effectifs scolaires
QF1 : <= 501	453	320
QF2 : >501 <= 999	611	432
QF3 : >999 <= 1506	567	401
QF4 : >1506 <= 2008	253	179
QF5 : >2008 <= 2510	83	59
QF6 : >2510	34	24
Non remis	293	207
Hors Commune	39	28
	2333	1650 (valeur cible)

1733 enfants.
 = 77,63€ par famille
 5% de baisse de fréquentation

Nom remis : ceux qui cultient de donner leurs impôts.
 370 ne donnent pas leurs revenus intentionnellement en QF 5 et QF 6

Rappel des modalités de calcul du QF : Revenu (RFR) divisé par nb de parts avec ajouts d'une part complémentaires à partir du 3e enfant et de 0,5 part pour un enfant en situation de handicap ➡ Prend en compte la composition de la famille (familles avec plusieurs enfants privilégiés).

3. La proposition de facturation :

Une grille : facturation forfaitaire mensuelle :

90% des familles

QF	Famille TAP	Tarif mensuel	Tarifs APS +5j	Facture cumulée TAP+APS /mois
QF1 : <= 501	320	4,00 €	11,10 €	15,10 €
QF2 : >501 <=999	432	6,00 €	17,55 €	23,55 €
QF3 : >999 <=1506	401	8,00 €	25,75 €	33,75 €
QF4 : >1506 <=2008	179	10,00 €	28,40 €	38,40 €
QF5 : >2008 <=2510	59	11,50 €	34,20 €	45,70 €
QF6 : >2510	24	12,00 €	42,10 €	54,10 €
RFR Non remis	207	12,00 €	42,10 €	54,10 €
Hors Commune	28	13,50 €	54,70 €	68,20 €
TOTAL	1650 <small>(fréquentation cible)</small>	-	-	-

Une grille facturation forfaitaire hebdomadaire :

QF	Famille TAP	Tarif semaine (base 36s max)	Tarifs APS +5j	Facture lissée 10mois (TAP 36s +APS10m) /mois
QF1 : <= 501	320	1,00 €	11,10 €	14,70 €
QF2 : >501 <=999	432	1,50 €	17,55 €	22,95 €
QF3 : >999 <=1506	401	2,00 €	25,75 €	32,95 €
QF4 : >1506 <=2008	179	2,50 €	28,40 €	37,40 €
QF5 : >2008 <=2510	59	2,90 €	34,20 €	44,64 €
QF6 : >2510	24	3,00 €	42,10 €	52,90 €
RFR Non remis	207	3,00 €	42,10 €	52,90 €
Hors Commune	28	3,40 €	54,70 €	66,94 €
TOTAL	1650 <small>(fréquentation cible)</small>	-	-	-

liste sur
10 mois.

Des modalités à proposer pour appliquer ces tarifs (des idées ...):

- Au mois : 1 forfait mensuel et un forfait mensuel spécial « mois de vacances » ?
- A la semaine : un jour exceptionnel de 1€ par semaine ?
- Pour les plus éloignés des pratiques :
 - 1 forfait spécial « parcours TAP » sur 1 cycle dans le cadre d'un accord avec EN sur l'engagement d'un enfant sur un parcours APC/TAP dans le cadre d'un repérage particulier. ? Maximum 10 enfants par cycle et par école ? Tarif 5€, les 6 semaines ?
- Attention avec la facturation semaine : une inscription à un atelier TAP vaut présence sur 6 semaines.

XXXXXXXXXXXXXX